



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 29 FEVRIER 2016**

Convocation du 23 Février 2016

L'an deux mille seize, le 29 février, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie, M. PIGEON Michaël (adjoints).  
Mme LECELLIER Sophie, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. DUVAL Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, M. LEREVEREND Benoit, Mme SOREL Audrey.

**Pouvoir :** Mme DUPORT Delphine à Mme LEROYER Sandrine

**Absente :** Mme MARIE ROSALIE Christèle

Monsieur GOUET Jérôme est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 4 Janvier 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE**

**Urbanisme depuis le 30/11/2015 :**

- permis de construire : 3 accordés – 1 refusé
- déclarations de travaux : 6 – 1 refusé
- certificats d'urbanisme : 10
- déclarations d'intention d'aliéner : 1

### **INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES**

► Lors de la séance du conseil communautaire du 25 février 2016 il a été voté différents taux de la fiscalité directe locale, à savoir :

- Tarif redevance assainissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Abonnement : 8,58 € HT, consommation : 1,0741 HT/m<sup>3</sup>

- TEOM (ordures ménagères) : 9,74 % contre 9,87 % en 2015

Cette diminution est en concordance avec l'augmentation de la taxe d'assainissement qui est nécessaire au financement de la renégociation de l'emprunt EURO/CHF contracté précédemment par le budget annexe de l'assainissement.

- CFE (contribution foncière des entreprises) : 26,10 %

- Taxe d'habitation : 8,72 %

- Taxe de foncier bâti : 0,958 %

- Taxe de foncier non bâti : 3,81 %

Le taux de ces quatre dernières taxes est identique à 2015.

► Distribution de bacs à ordures ménagères fin juin 2016 dans tous les foyers de la commune. Capacité du bac en fonction du nombre de personnes dans le foyer (information par boitage par Caen la Mer).

► Communauté urbaine : Les différentes réunions pour le passage en communauté urbaine en 2017 se poursuivent.

Les espaces verts, voirie de façade à façade, seront retirés du patrimoine communal comme le prévoit la loi et seront donc transférés à la future communauté urbaine.

Optionnel : l'entretien et non la gestion des espaces verts (exemple : terrain de foot, espaces jeux) pourra être transféré à la communauté urbaine avec convention.

La commune adhèrera à cette convention afin d'éviter des problèmes de coordination des agents. Le personnel « voirie » sur le territoire de la commune : fonctionnel restera sous l'autorité du maire ; administration : CLM

## QUESTIONS COMMUNALES

► Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>e</sup> classe Annualisation de 13/35e à 16,39/35e  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Approbation du règlement intérieur hygiène et sécurité pour le personnel visé par le CTP  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Approbation des critères appréciations entretiens professionnels visé par le CTP  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Modification du mode de recouvrement de la régie de recettes : CESU pour la garderie uniquement.  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Madame le Maire propose l'ouverture d'un poste de 4<sup>e</sup> adjoint. Adjoint qui aura en charge les projets d'investissements et d'aménagements. Vote au scrutin secret, à la majorité absolue. Monsieur Lerévérend Benoit se porte candidat.

Résultats :

- nombre de votants : 14

- nombre de bulletins : 14

Monsieur Lerévérend a obtenu : 11 voix - nombre de bulletins blancs : 3

- nombre de suffrages exprimés : 11

- majorité absolue : 6

Monsieur LEREVEREND est élu 4<sup>e</sup> adjoint.

► Indemnités de fonction du 4<sup>e</sup> adjoint : malgré l'incertitude des budgets communaux dans le futur, il est proposé que le 4<sup>e</sup> adjoint perçoive les mêmes indemnités que ses 3 autres collègues.  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Ajout d'un membre aux commissions « Enfance » et « Personnel »  
Il est proposé : Madame LECILLIER pour « Enfance » : 13 voix pour – 1 abstention et Monsieur PIGEON pour le « Personnel ». 14 voix pour.

► Désignation des membres de la commission : PROJETS d'investissements et d'aménagements : LEREVEREND Benoit – DUPORT Delphine – TOURGIS Lionel – AUDOUX Jérôme – MOREAUX Sophie.  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

<b>INFORMATIONS DIVERSES / QUESTIONS DIVERSES</b>
---

- Rapport sur les tirs de mines des carrières en 2015 : consultable en mairie
- Ménage école élémentaire : La commission poursuit ses demandes de renseignements auprès de sociétés pour effectuer cette prestation.
- Conteneur à verres situé à l'entrée de l'allée des Chevreuils : sera déplacé rue Mozart sur plateforme béton existante. Plantation d'arbustes à l'entrée du lotissement.
- Travaux de réfection canalisation d'assainissement rue Pierre Castel par Caen la Mer : devraient être réalisés courant mars.
- Panneaux photovoltaïque : étude de faisabilité sur certains bâtiments communaux.
- Fibre optique : travaux en cours
- Rue Mac Farlane : le panneau d'entrée d'agglomération sera à déplacer vers le hameau de Colleville. D'autres seront à mettre en place pour réduire la vitesse excessive.
- Prochaines réunions de commissions : fête communale le 8/03 – Enfance le 22/03
- Prochains évènements : soirée jazz 10/03 à 20 h 30 salle polyvalente – carnaval des écoles : 23/04.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 30 minutes